

Réf: Dossier 300055

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE GESTION DES MINES DE NIAKARA »

Siège Abidjan, Koumassi, quartier soweto non loin  
de l'hopital zoe bruno, lot: 589, ilot: 61, Lot 589, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 08 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE GESTION DES MINES  
DE NIAKARA »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, quartier soweto non loin  
de l'hopital zoe bruno, lot: 589, ilot: 61, Lot 589, Ilot 61

Dirigeant(s) Mme DIALLO EPOUSE FOFANA N'DIAYE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03321 du 15/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20767/GTCA/RC/2024 du 15/04/2024

